



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 10-8124-9  
Date de parution : 2019/02/20

Numéro de la version : 19.00  
Remplace la version datée de : 2017/07/19

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

DÉTACHANT DE BANDES DÉCORATIVES ET EN IMITATION BOIS 3M(MC) - No. DE PRODUIT : 08908

#### Numéros d'identification de produit

60-4550-3066-2      62-4962-4919-4      CS-0406-2027-3

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Produits automobiles

#### Utilisation spécifique

Dissolvant d'adhésif de résidus .

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol inflammable : Catégorie 1.

Gaz sous pression Gaz liquéfié.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Flamme | Bouteille de gaz | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Cause des dommages aux organes : système cardiovasculaire | système nerveux | rein/voie urinaire | système respiratoire

### Mises en garde

#### Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

#### Réponse:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette).

#### Entreposage :

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

#### Remarques destinées au médecin:

L'exposition peut augmenter l'irritabilité du myocarde. N'administrez pas de médicaments sympathomimétiques, sauf en cas d'absolue nécessité.

Ce produit contient de l'éthylène glycol. En cas de doute raisonnable d'empoisonnement à l'éthylène glycol, l'administration par voie intraveineuse de fomépipzole (à privilégier) ou d'éthanol (si le fomépipzole n'est pas disponible) devrait être considérée dans le cadre du traitement médical.

## 2.3. Autres risques

Une exposition répétée peut sécher ou craquer la peau.

2% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

### **SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

| <b>Ingrédient</b>                                   | <b>Numéro CAS</b> | <b>% par poids</b>           | <b>Nom Commun</b>                           |
|---|-------------------|------------------------------|---|
| 2-Propanol  | 67-63-0           | 30 - 60 Secret Fabrication * | Propanol-2                                  |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | 64742-48-9        | 15 - 40 Secret Fabrication * | Naphta, pétrole, hydrotraité lourd          |
| Propane   | 74-98-6           | 7 - 13 Secret Fabrication *  | Propane                                     |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | 112945-52-5       | 5 - 10                       | Silice amorphe sublimée exempte de cristaux |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | 107-21-1          | 1 - 5 Secret Fabrication *   | Éthylène glycol                             |

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

### **SECTION 4 : Premiers soins**

#### **4.1. Description des premiers soins**

##### **Inhalation :**

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

##### **Contact avec la peau :**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

##### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

##### **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### **4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Ce produit contient de l'éthylène glycol. Les effets d'une intoxication orale à l'éthylène glycol peuvent être divisés en trois étapes qui se produisent généralement dans les heures ou les jours suivants l'ingestion. Stade 1 (effets neurologiques), stade 2 (effets cardiopulmonaires) and stade 3 (effets rénaux). Si l'empoisonnement à l'éthylène glycol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie intraveineuse doit être considérée. Les soins pharmacologiques ou de soutien supplémentaires doivent être établis en fonction du jugement du médecin traitant. L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

### **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

### Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u>     |
|---------------------|----------------------|
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone  | Durant la combustion |

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122F. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient      | Numéro CAS | Agence | Type de limite  | Mentions additionnelles |
|-----------------|------------|--------|---|-------------------------|
| ETHYLENE GLYCOL | 107-21-1   | ACGIH  | MPT (vapeurs) : 25 ppm;<br>STEL (fraction inhalable) : 10 mg/m <sup>3</sup> ; STEL (vapeurs) : 50 ppm |                         |
| 2-Propanol      | 67-63-0    | ACGIH  | MPT:200 ppm;STEL:400 ppm  |                         |
| Propane         | 74-98-6    | ACGIH  | Valeur limite non déterminée:   | asphyxiants simples     |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| État physique                             | Liquide  |
| Aspect physique spécifique:               | Aérosol  |
| Apparence/odeur                           | Odeur de solvant   |
| Valeur de seuil d'odeur                   | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| pH  | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Point de fusion/Point de congélation      | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Point d'ébullition                        | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Point d'éclair :                          | -45,6 °C [Détails:Se réfère au point de la phase liquide flash]      |
| Vitesse d'évaporation :                   | 7,7 [Ref Std:éther = 1]  |
| Inflammabilité (solide, gaz)              | Ne s'applique pas  |
| Limites d'explosivité (LIE)               | 2,5 % volume   |
| Limites d'explosivité (LSI)               | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| pression de vapeur                        | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Densité de vapeur                         | 2,07 [Ref Std:Air=1]   |
| Densité                                   | 0,775 g/ml   |
| Densité relative                          | 0,775 [Ref Std:Eau=1]  |
| Hydrosolubilité                           | Néant  |
| Solubilité (non-eau)                      | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Température de décomposition              | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Viscosité :                               | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Composés Organiques Volatils              | 717 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| Composés Organiques Volatils              | 91,4 % en poids [Méthode de test:calculé selon CARB title2]          |
| Pourcentage de matières volatiles         | 93 % en poids  |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 717 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Chaleur

### 10.5 matériaux incompatibles

Non déterminé

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Délipidation dermique : Signes et symptômes probables : rougeurs localisées, démangeaisons, sécheresse et craquellement de la peau.

#### En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

#### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Effets cardiaques: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), une modification du rythme cardiaque, des dommages au muscle cardiaque, une crise cardiaque qui peut être mortelle. Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Sensibilisation cardiaque : les signes et les symptômes sont notamment un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), des pertes de conscience, des douleurs thoraciques et, possiblement, le décès subit. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aigue

**DÉTACHANT DE BANDES DÉCORATIVES ET EN IMITATION BOIS 3M(MC) - No. DE PRODUIT : 08908**

| Nom   | Voie  | Espèces | Valeur  |
|---|---|---------|---|
| Produit général                                     | Dermale                                       |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général                                     | Inhalation - Vapeur(4 h)                      |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l     |
| Produit général                                     | Ingestion                                     |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| 2-Propanol  | Dermale                                       | Lapin   | LD50 12 870 mg/kg                                   |
| 2-Propanol  | Inhalation - Vapeur (4 heures)                | Rat     | LC50 72,6 mg/l                                      |
| 2-Propanol  | Ingestion                                     | Rat     | LD50 4 710 mg/kg                                    |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation - Vapeur                           |         | LC50 estimée à 20 - 50 mg/l                         |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 3 000 mg/kg                                  |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Ingestion                                     | Rat     | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Propane   | Inhalation-Gaz (4 heures)                     | Rat     | LC50 > 200 000 ppm                                  |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat     | LC50 > 0,691 mg/l                                   |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Ingestion                                     | Rat     | LD50 > 5 110 mg/kg                                  |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Ingestion                                     | Humain  | LD50 1 600 mg/kg                                    |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Autres  | LC50 estimée à 5 - 12,5 mg/l                        |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Dermale                                       | Lapin   | 9 530 mg/kg   |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom   | Espèces                    | Valeur                          |
|---|----------------------------|---------------------------------|
| 2-Propanol  | Multiple espèces animales. | Aucune irritation significative |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Lapin                      | Irritant                        |
| Propane   | Lapin                      | Irritation minimale.            |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Lapin                      | Aucune irritation significative |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Lapin                      | Irritation minimale.            |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom   | Espèces | Valeur                          |
|---|---------|---------------------------------|
| 2-Propanol  | Lapin   | Irritant grave                  |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Lapin   | Aucune irritation significative |
| Propane   | Lapin   | irritant légère                 |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Lapin   | Aucune irritation significative |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Lapin   | irritant légère                 |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom   | Espèces         | Valeur        |
|---|-----------------|---------------|
| 2-Propanol  | Cochon d'Inde   | Non classifié |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Cochon d'Inde   | Non classifié |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Homme et animal | Non classifié |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Humain          | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**



Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom   | Voie     | Valeur  |
|---|----------|---|
| 2-Propanol  | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| 2-Propanol  | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Propane   | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | In vivo  | N'est pas mutagène  |

**Cancérogénicité :**

| Nom   | Voie         | Espèces                   | Valeur  |
|---|--------------|---------------------------|---|
| 2-Propanol  | Inhalation   | Rat                       | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Dermale      | Mouris                    | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation   | Homme et animal           | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Non spécifié | Mouris                    | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Ingestion    | Multiple espèces animales | Non-cancérogène   |

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom   | Voie       | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition     |
|---|------------|---|---------|---|------------------------|
| 2-Propanol  | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day   | pendant l'organogénèse |
| 2-Propanol  | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | LOAEL 9 mg/l                                    | pendant la grossesse   |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l        | pendant l'organogénèse |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Dermale    | Non classifié pour la développement             | Mouris  | Niveau sans effet nocif                         | pendant l'organogénèse |

|                 |            |                                     |        |   |                        |
|-----------------|------------|-------------------------------------|--------|---|------------------------|
|                 |            |                                     |        | observé 3 549 mg/kg/day                         | e                      |
| ETHYLENE GLYCOL | Ingestion  | Non classifié pour la développement | Mouris | LOAEL 750 mg/kg/day                             | pendant l'organogénèse |
| ETHYLENE GLYCOL | Inhalation | Non classifié pour la développement | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom                               | Voie       | Organe(s) cible(s)  | Valeur  | Espèces                | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition          |
|-----------------------------------|------------|---|---|------------------------|--|-----------------------------|
| 2-Propanol                        | Inhalation | dépression du système nerveux central                                       | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-Propanol                        | Inhalation | irritation respiratoires  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-Propanol                        | Inhalation | système auditif   | Non classifié   | Cochon d'Inde          | Niveau sans effet nocif observé 13,4 mg/l      | 24 heures                   |
| 2-Propanol                        | Ingestion  | dépression du système nerveux central                                       | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Naphta Lour Hydrotraite (Pétrole) | Inhalation | dépression du système nerveux central                                       | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Homme et animal        | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Naphta Lour Hydrotraite (Pétrole) | Inhalation | irritation respiratoires  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |                        | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Naphta Lour Hydrotraite (Pétrole) | Inhalation | Système nerveux   | Non classifié   | Chien                  | Niveau sans effet nocif observé 6,5 mg/l       | 4 heures                    |
| Naphta Lour Hydrotraite (Pétrole) | Ingestion  | dépression du système nerveux central                                       | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Jugement professionnel | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Propane                           | Inhalation | sensibilisation cardiaque   | Risque avéré d'effets graves pour les organes.  | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Propane                           | Inhalation | dépression du système nerveux central                                       | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Propane                           | Inhalation | irritation respiratoires  | Non classifié   | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| ETHYLENE GLYCOL                   | Ingestion  | cœur   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire | Risque avéré d'effets graves pour les organes.  | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| ETHYLENE GLYCOL                   | Ingestion  | dépression du système nerveux central                                       | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                 | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

**DÉTACHANT DE BANDES DÉCORATIVES ET EN IMITATION BOIS 3M(MC) - No. DE PRODUIT : 08908**

|                 |           |      |               |        |  |                             |
|-----------------|-----------|------|---------------|--------|--|-----------------------------|
| ETHYLENE GLYCOL | Ingestion | foie | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
|-----------------|-----------|------|---------------|--------|--|-----------------------------|

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom   | Voie       | Organe(s) cible(s)   | Valeur  | Espèces                    | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition         |
|---|------------|--|---|----------------------------|--|----------------------------|
| 2-Propanol  | Inhalation | rénale et / ou de la vessie  | Non classifié   | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l        | 24 mois                    |
| 2-Propanol  | Inhalation | Système nerveux  | Non classifié   | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 12 mg/l          | 13 semaines                |
| 2-Propanol  | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie  | Non classifié   | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day    | 12 semaines                |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation | Système nerveux  | Non classifié   | Rat                        | LOAEL 4,6 mg/l                                   | 6 mois                     |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation | rénale et / ou de la vessie  | Non classifié   | Rat                        | LOAEL 1,9 mg/l                                   | 13 semaines                |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation | système respiratoire   | Non classifié   | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l         | 90 jours                   |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   sang   foie   muscles                                  | Non classifié   | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 5,6 mg/l         | 12 semaines                |
| Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)                  | Inhalation | cœur   | Non classifié   | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l         | 90 jours                   |
| Silice synthétique amorphe, sublimée, sans cristaux | Inhalation | système respiratoire   silicose  | Non classifié   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible   | exposition professionnelle |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day    | 2 années                   |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Ingestion  | système vasculaire   | Non classifié   | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day    | 2 années                   |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Ingestion  | cœur   système vasculaire   foie   système immunitaire   muscles   | Non classifié   | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day  | 2 années                   |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Ingestion  | système respiratoire   | Non classifié   | Mouris                     | Niveau sans effet nocif observé 12 000 mg/kg/day | 2 années                   |
| ETHYLENE GLYCOL                                     | Ingestion  | la peau   Système endocrinien   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   Système nerveux   yeux | Non classifié   | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day  | 2 années                   |

**Risque d'aspiration**

| Nom | Valeur |
|-----|--------|
|-----|--------|

Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)

danger d'aspiration

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.**SECTION 15 : Renseignements réglementaires****15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

**SECTION 16 : Autres renseignements****Classement des risques par la NFPA****Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité: 0 Risques particuliers: Aucun**

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                  |            |
|-----------------------------|------------|----------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 10-8124-9  | <b>Numéro de la version :</b>    | 19.00      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2019/02/20 | <b>Remplace la version datée</b> | 2017/07/19 |

|  |             |  |
|--|-------------|--|
|  | <b>de :</b> |  |
|--|-------------|--|

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**